



Schaerbeek info 83

BULLETIN BI-MENSUEL GRATUIT D'INFORMATION COMMUNALE – TWEEWEEKLIJKSE GRATIS GEMEENTELIJKE INFORMATIEBLAD | 18/01/2009 |

Produit et distribué par / Opmaak en verdeling



Renaissance de la place Gaucheret (p 9-10)

Heropleving van het Gaucheretplein (blz 9-10)

La seule réponse à la crise : l'emploi !

P lus personne n'en doute : la crise est là ! La croissance est à la peine. Le budget des ménages est fragilisé. L'emploi commence à être touché : les mauvaises nouvelles s'accumulent. Hier, déjà, le chômage touchait de nombreux Bruxellois. Aujourd'hui, dans une économie ralentie, le nombre de chômeurs augmentera, s'ajoutant aux difficultés que connaissent déjà de nombreux Bruxellois et Schaerbeekoïses en particulier pour trouver un emploi. La crise est mondiale. Et chaque Etat européen, encouragé par la Commission, annonce son plan de relance. Les régions flamande et wallonne s'y mettent également. Et même si les communes ne disposent que de peu de moyens d'action et de relance de l'activité économique, la commune de Schaerbeek, elle, aligne des propositions et des projets novateurs afin d'encourager l'activité des entreprises et de promouvoir l'emploi sur notre territoire. Car notre volonté est d'aider celles et ceux qui ont la volonté d'entreprendre et l'envie de travailler ! A travers le *Plan communal pour l'Emploi*, lancé il y a quelques années par Etienne Noël, notre échevin de l'Emploi, nous soutenons la *Maison de l'Emploi*, la *Mission Locale Emploi-Formation*, nous organisons des *Bourses pour l'Emploi*, un *Guichet d'économie locale* afin de développer l'idée que l'activité économique crée de l'emploi. Et l'accès à un emploi est une condition essentielle de l'épanouissement personnel et familial. C'est ainsi que nous travaillons à un avenir moins sombre que celui que nous prédisent les médias. Si la crise est là, nous, nous ne baissons pas les bras.



Bernard Clerfayt, Bourgmestre en titre et Etienne Noël, Echevin de l'Emploi

Bernard Clerfayt, Titelloverende Burgemeester en Etienne Noël, Schepen van Werkgelegenheid

Bernard CLERFAYT, Bourgmestre en titre Titelloverende Burgemeester

Slechts één antwoord op de crisis: werkgelegenheid!

E r is geen twijfel meer: het is crisis! De conjunctuur heeft het moeilijk. Het budget van de gezinnen is verzwakt. De werkgelegenheid begint eronder te lijden: de negatieve berichten stapelen zich op. In een vertraagde economie zal het aantal werklozen toenemen en dat bovenop de moeilijkheden die talrijke Brusselaars en Schaarbekenaars nu al ondervinden vooral dan in hun zoektocht naar werk. Het gaat om een crisis op wereldvlak. Elke Europese lidstaat kondigt zijn herlanceringsplan aan, hierin aangemoedigd door de Commissie. Het Vlaams en het Waals Gewest doen dat ook. En zelfs al beschikken de gemeentes slechts over een beperkt aantal actiemiddelen om de economische activiteit een duwtje in de rug te geven, toch doet de gemeente Schaerbeek vernieuwende voorstellen en zet projecten op om de activiteit van de ondernemingen aan te moedigen en de werkgelegenheid op ons grondgebied te bevorderen. Want we wensen diegenen die willen ondernemen en die zin hebben om te werken te helpen! Met het *Gemeentelijk plan voor de Werkgelegenheid*, enkele jaren geleden opgestart door Etienne Noël, onze schepen van Werkgelegenheid, ondersteunen we het *Jobhuis* en het *Lokaal steunpunt voor Werk en Opleiding*, we organiseren *Jobbeurzen* en er is een *Lokaal economieloket* om de idee dat economische activiteit werkgelegenheid schept uit te werken. En de toegang tot werk is een essentiële voorwaarde tot persoonlijke en familiale ontplooiing. Op deze manier werken we aan een minder sombere toekomst dan wat ons door de media voorspeld wordt. Ook al is het crisis, we blijven niet bij de pakken zitten.

Une bonne gestion communale... Jusqu' dans les asbl ?



Un règlement chargé de contrôler l'utilisation des subsides attribués par la commune... est-ce le début d'un grand nettoyage ?

Frédéric Nimal - Non ! L'intérêt est ailleurs. L'objectif de ce règlement est d'assurer la transparence et la bonne gestion des deniers communaux. Une meilleure transparence dans l'attribution des subsides implique de définir des règles claires pour savoir qui a droit à des subsides, comment formuler la demande, dans quels délais, quelles pièces fournir... Il est normal que la commune connaisse l'objet social de l'association qui introduit la demande, l'utilisation qui en sera faite et la situation financière du bénéficiaire. On doit aussi définir exactement ce qui est donné à chaque asbl en évaluant les avantages (mise à disposition d'un local, de matériel ou de personnel) dont certaines bénéficient. La bonne gestion des finances communales implique, quant à elle, de définir avec le bénéficiaire l'utilisation des sub-

Lors du conseil communal de novembre dernier, un nouveau règlement relatif aux subventions communales a été voté. En effet, la volonté exprimée dans l'Accord de Majorité était claire : poursuivre la bonne gestion des finances communales et adopter les principes de bonne gouvernance avec pour corollaire, la création d'un service de contrôle chargé d'examiner les flux financiers de la commune et notamment les subventions octroyées aux asbl ou associations de fait. Frédéric Nimal, Echevin du Contrôle Général, nous en dévoile les grandes lignes.

sides accordés, les droits et obligations de chacun et surtout de pouvoir contrôler ensuite si cet argent a bien été utilisé dans le but prévu et quel en fut le résultat. A défaut il est normal que le subside soit restitué à la commune.

Est-ce la crédibilité de certaines asbl qui est mise en doute ?

Frédéric Nimal - Non, mais il est hors de question d'avantager sans raison telle ou telle asbl ! Notre but est de soutenir celles qui répondent adéquatement à un besoin et toutes les demandes sont sur le même pied ! Je suis tout-à-fait conscient que le secteur associatif joue un rôle très important dans notre société. Moteur d'anticipation et d'innovation sociale, il a un impact sur la vie politique locale et contribue à influencer la manière dont la commune organise certains services collectifs. C'est pourquoi la commune les aide mais il est légitime de définir

préalablement clairement le but de cette aide et de contrôler ensuite l'utilisation des fonds et le respect de la législation.

Pratiquement, ce règlement se traduira par quoi ?

Frédéric Nimal - Nous voulons responsabiliser les associations en leur faisant signer une convention qui prévoit les droits et obligations de chacun : la commune d'une part et l'association, d'autre part. C'est aussi l'occasion de rappeler que le bénéficiaire doit respecter la loi et les législations et règlements en vigueur. Attention ! L'asbl a la personnalité juridique et la commune n'a aucun pouvoir d'ingérence dans

sa gestion. Elle a ses propres organes et est, bien entendu, libre de juger de l'opportunité de son action mais il est logique, si nous la subsideons, que nous ayons un contrôle sur l'utilisation des fonds que nous allouons !

Toutes les asbl sont concernées ?

Frédéric Nimal - Toujours selon le principe de transparence, toutes les associations seront soumises au règlement. Seule exception : les asbl ou associations qui bénéficient d'une subvention de moins de 1.500 euros et qui seront uniquement soumises à un contrôle allégé c'est-à-dire, une vérification des factures et justificatifs. Pour les autres, outre la signature d'une convention, elles devront produire les bilans et comptes de résultats, les procès-verbaux des assemblées générales approuvant les comptes, un rapport de gestion commentant les comptes, un rapport d'activités expliquant la politique de l'association et enfin, ses statuts.

Un surplus de travail pour la Commune ?

Frédéric Nimal - Afin de mettre en œuvre cette politique de contrôle général, la commune a engagé une personne en mai dernier et en tant qu'échevin, responsable de cette politique, je m'y

L'ADMINISTRATION COMMUNALE RECRUTE	HET GEMEENTEBESTUUR WERFT AAN
UN PLACIER POUR LES MARCHES HEBDOMADAIRES (h/f)	EEN PLAATSER VOOR DE WEKELIJKSE MARKTEN (m/v)
RESPONSABILITÉ : Le placier sera chargé d'assurer la bonne organisation des marchés (placement,...) et veillera à faire appliquer les règlements sur ces marchés.	VERANTWOORDELIJKHEDEN: De plaatser zal verantwoordelijk zijn voor de organisatie van de markten (marktplaatsen ...) en zal zorgen dat de reglementen eerbiedigd worden
PROFIL : ■ Diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ■ Français + connaissance de base du néerlandais ■ Capable d'assurer la gestion de terrain et le suivi administratif (outil informatique : Word) Renseignements complémentaires : Service des classes moyennes 02/240 30 66 ou 67	PROFIEL : ■ Diploma van het Hoger Secundair Onderwijs ■ Nederlands + basiskennis van het Frans ■ Bekwaam om het beheer op de markten en de administratieve taken te hanteren (software : Word) Verdere inlichtingen: Dienst Middenstand : 02/240 30 66 of 67
UN INGENIEUR EN TECHNIQUES SPECIALES (h/f)	EEN INGENIEUR IN SPECIALE TECHNIKEN (m/v)
RESPONSABILITÉS : Coordonne le service 'Techniques Spéciales' Coordonne les études de conception, les cahiers des charges et le suivi des travaux en ce qui concerne l'électricité, le chauffage et la plomberie des bâtiments communaux. Suit le plan Climat et le met en œuvre	VERANTWOORDELIJKHEDEN: Coördineert de dienst 'Speciale Technieken' Coördineert de ontwerpstudies, maakt de lastenboeken op en volgt de werken op voor wat betreft elektriciteit, verwarming en loodgieterij in de gemeentegebouwen. Volgt het Klimaatplan op en zet het om in de praktijk
PROFIL : ■ Ingénieur industriel ou diplôme équivalent. ■ Minimum 2 ans d'expérience ■ Bonnes connaissances en techniques spéciales du bâtiment ■ Leadership, dynamisme et esprit d'initiative. ■ Bilingue FR/NL Renseignements complémentaires : Département infrastructure : 02/244 71 08	PROFIEL : ■ Industrieel Ingenieur of gelijkwaardige diploma - min 2 jaar ervaring ■ Voldoende kennis van speciale technieken in gebouwen ■ Leiderschap, dynamisch persoon met zin voor initiatief ■ Tweetalig NL/FR Verdere inlichtingen: Département infrastructure : 02/244 71 08
COMMENT POSTULER ? Candidatures à envoyer à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins, Place Colignon à 1030 Bruxelles ou par e-mail à fluc@schaerbeek.irisnet.be	HOE SOLLICITEREN ? Kandidatuur ter attentie van het College van Burgemeester en Schepenen opsturen, Colignonplein, 1030 Brussel of per e-mail fluc@schaerbeek.irisnet.be
<i>Nos offres d'emploi peuvent être consultées sur le site internet http://www.schaerbeek.irisnet.be - rubrique emploi : travailler à l'administration communale</i>	<i>Onze jobaanbiedingen kunnen geraadpleegd worden op de website http://www.schaerbeek.irisnet.be - rubriek tewerkstelling: werken voor het gemeentebestuur</i>

investis beaucoup. Certaines communes font effectuer un audit extérieur, nous ne pouvons le faire pour des raisons de budget. C'est la raison de la création de ce service de contrôle interne qui vérifie tout ce qui se fait en termes de finances, pose des questions, donne des avis... Ce règlement est un premier pas et le service a encore de nombreux projets à l'étude. Je tiens aussi à souligner que dans un souci de transpa-

rence, nous demanderons au conseil communal de prendre acte des comptes des asbl. En outre, tous les ans, le Collège présentera au conseil communal un rapport reprenant, outre les bénéficiaires, toutes les subventions accordées ainsi que leur affectation. C'est ça, la bonne gouvernance !

Info :

Service Contrôle - tél 02/240 31 26 ■

HUISVESTING: ONZE RECHTEN EN PLICHTEN

Of wij nu eigenaar zijn of huurder, wij hebben allemaal rechten en plichten. We denken ze wel te kennen, maar is dat ook altijd zo? Een aantal huisvestingsorganisaties hebben hun kennis samengebracht om de informatie nog eens duidelijk op een rijtje te zetten in een reeks artikels.

De huurlasten

De lasten omvatten alle kosten verbonden aan het gebruik van de woning. Men onderscheidt de lasten voor het verbruik (water, gas, elektriciteit) en de lasten van het gebouw (onderhoud van de gemeenschappelijke delen, lift, kosten van mede-eigendom, ...). De partijen (eigenaar en huurder) zijn vrij om in het huurcontract te bepalen wie de ene of de andere huurlast zal dragen. Een enkele uitzondering: de onroerende belasting is **altijd** ten laste van de eigenaar.

De lasten zijn voor de eigenaar

Als er geen individuele meters zijn, de huurder betaalt deze lasten onder de vorm van voorschotten of een forfait.

Als het onder de vorm van **voorschotten** is, betaalt de huurder die in afwachting van een afrekening (trimestriële of jaarlijks) die moeten overeenstemmen met de werkelijke uitgaven, bewijsstukken ter staving.

Als het onder de vorm is van een **forfait**, betaalt de huurder dit zonder dat de eigenaar de werkelijke kosten moet bewijzen. Als de huurder denkt dat het forfait de werkelijke kosten duidelijk overschrijdt, mag hij aan de verhuurder vragen om over te schakelen naar reële kosten en lasten. Bij ontbreken van een akkoord tussen de twee partijen kan men beroep doen op de Vrederechter.

De lasten zijn voor de huurder

In dit geval is er een individuele meter en de huurder opent of zet een rekening over bij een leverancier naar zijn keuze.

De kosten en lasten (zelfs forfaitair) moeten altijd vermeld worden in een andere afrekening dan de huurprijs.

Als de huurder wil recupereren wat hij teveel betaald heeft

In dit geval moet de huurder een aanvraag doen aan zijn eigenaar met een aangetekende brief. Als de eigenaar niet ingaat op zijn aanvraag mag de huurder een proces aanspannen bij het gerecht.

Als de eigenaar achterstallen van lasten verschuldigd door de huurder opvraagt

De eigenaar neemt contact op met de huurder om een minnelijke regeling te vinden op basis van de werkelijke facturen. Bij gebrek aan akkoord kan hij daarna, met een aangetekend schrijven, zijn huurders in gebreke stellen van het betalen van de achterstallen. Als laatste hulpmiddel kan hij zijn huurder dagvaarden voor de Vrederechter. ■

LOGEMENT: NOS DROITS ET DEVOIRS

Que nous soyons propriétaire ou locataire, nous avons des droits et des devoirs. Les connaître, c'est déjà les respecter car nombreuses sont les infractions commises de bonne foi et par méconnaissance des règles. Pour éviter ces pièges, des acteurs de terrain ont réuni leurs connaissances pour vous présenter une série d'articles nous rappelant nos droits et nos obligations en matière de logement.

Le décompte des charges ou les charges locatives

Les charges regroupent tous les frais liés à l'occupation du logement.

On distingue les charges de consommation (eau, gaz, électricité) et les charges d'immeuble (entretien des communs, ascenseur, frais de copropriété, ...).

Les parties (propriétaire et locataire) sont libres de préciser, dans le contrat de bail, qui supportera l'une ou l'autre charge locative. Une seule exception : le précompte immobilier est **toujours** à la charge du propriétaire.

priétaire de passer en frais et charges réels. A défaut d'accord entre les deux parties, le Juge de Paix peut être saisi.

Les charges sont au nom du locataire

Dans ce cas, le bien possède un compteur individuel et le locataire ouvre ou transfère un compte chez un distributeur de son choix.

Les frais et les charges (même forfaitaires) doivent **toujours** être mentionnés dans un décompte différent du loyer.

Si le locataire veut récupérer ce qu'il aurait payé en trop

Dans ce cas, le locataire doit faire cette demande à son propriétaire par lettre recommandée.

Si le propriétaire ne donne pas suite à la demande, le

locataire peut tenter une action en justice.

Les charges sont au nom du propriétaire

Lorsqu'il n'y a pas de compteurs individuels, le locataire paie ses charges sous forme de provisions ou de forfait.

Si c'est sous forme de **provisions**, le locataire les paie en attendant un décompte (trimestriel ou annuel) qui doit correspondre à des dépenses réelles, justificatifs à l'appui.

Si c'est sous forme de **forfait**, le locataire les paie sans que le propriétaire ne doive justifier les frais réels.

Si le locataire estime que le forfait dépasse largement les frais réels, il peut demander au pro-

Si le propriétaire réclame des arriérés de charges dues par le locataire

Le propriétaire prend contact avec le locataire pour trouver un arrangement à l'amiable sur base de factures réelles.

A défaut d'accord, il peut ensuite, par recommandé, mettre en demeure son locataire de payer les arriérés.

En dernier recours, il peut assigner son locataire devant le Juge de Paix. ■



L'économie et l'emploi sont deux secteurs qui dépendent considérablement du contexte international, des stratégies européennes, nationales et régionales. Ce constat n'exonère pas pour autant les pouvoirs locaux de prendre leurs responsabilités... Ainsi, depuis plusieurs années, Schaerbeek développe un Plan Communal pour l'Emploi. Loin des conflits politiques stériles, les initiatives « du terrain » bénéficient assez régulièrement du soutien régional quand ce n'est pas de l'Europe !



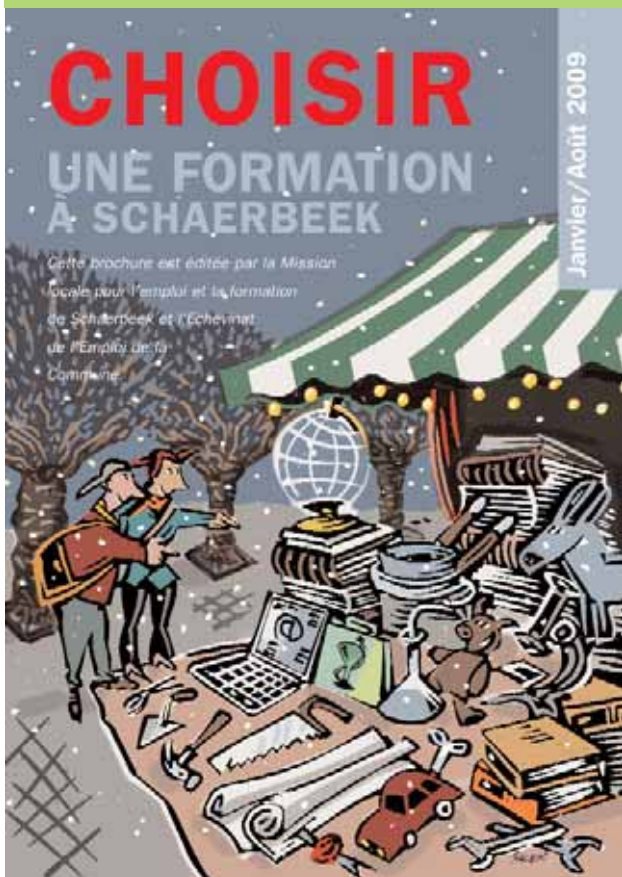
UNE ACTION LOCALE pour l'économie et l'emploi

Etienne Noël, Echevin de l'Economie, du Commerce et de l'Emploi : *Il est essentiel de maintenir dans notre commune des activités économiques non polluantes... Schaerbeek abrite ainsi de nombreuses PME performantes. Notre service économie (tél 02 240 34 37) est à leur écoute.* Dans un environnement urbain, certaines contraintes légales urbanistiques ou de mobilité contrecarrent parfois l'implantation de ces entreprises. Deux Centres d'Entreprises ont dès lors été créés : Le M-Village (5600 m² consacrés aux start-up et aux nouveaux services et technologies) et La Lustrerie (1000 m² réservés à l'économie sociale et l'artisanat). Le Guichet d'Economie Locale (tél 02 215 73 29) intervient gracieusement pour soutenir les indépendants qui veulent s'installer et aide au démarrage de petites sociétés (business plan, formalités administratives, recherche de financements). Chaque année, ce sont une cinquantaine de dossiers qui aboutissent avec le soutien de la commune.

un rôle fondamental compte tenu de la trop faible qualification de certains demandeurs d'emploi. Tous les semestres, Schaerbeek publie une brochure qui reprend l'ensemble de ces formations. La Mission Locale (tél 02 215 74 36) organise elle-même des formations qualifiantes. Elle travaille en collaboration avec le CPAS et les initiatives non marchandes qui enrichissent le tissu social schaerbeekois. Les projets de rénovation communaux permettent, enfin, la formation ou la mise à l'emploi de jeunes Schaerbeekois.

Etienne Noël : *Il va de soi que cette stratégie se base sur une coordination menée par l'échevinat qui en assure également la cohérence. Des liens importants sont également nécessaires avec d'autres départements : les écoles par exemple ou l'urbanisme. Nous avons besoin, surtout dans la période actuelle, d'une approche concertée à tous les niveaux de pouvoir. Schaerbeek en est volontairement partie prenante.*

Des projets comme «Présence Visible» (gardiens de parcs, aps, citadiers) ou JST (Jeunes Schaerbeekois au Travail) permettent de créer des formations et de l'emploi en répondant aux besoins de la ville.



Le Commerce et les marchés sont très présents à Schaerbeek. Ils facilitent les liens sociaux dans les quartiers. Le service des Classes Moyennes (tél 02 244 30 66) est à leur écoute. Dans les deux principaux noyaux commerciaux, deux Atrium sont en activité à Helmet (tél 02 242 55 30) et Brabant (tél 02 241 11 85). Schaerbeek collabore également avec des associations de commerçants et avec l'asbl "Schaerbeek la Dynamique".

Depuis peu, la Maison de l'Emploi située 46 rue de Jérusalem, s'est étendue. Une présentation complète des initiatives qui s'y trouvent déjà est reprise dans ce dossier spécial. De manière complémentaire, l'Atelier de Recherche Active Emploi (tél 02 735 99 53) assure aussi un suivi individuel ou en groupe. La Cellule Emploi communale accueille les demandeurs d'emploi qui souhaitent travailler pour l'administration communale (tél 02 244 70 02). C'est aussi cette Cellule emploi qui organise chaque année une rencontre employeurs-demandeurs d'emploi où pas moins de 1300 personnes se sont rendues en octobre dernier. Les nombreux centres de formation qui sont localisés à Schaerbeek et que la commune soutient activement, tiennent



Projecten zoals «Zichtbare Aanwezigheid» (parkwachters, stadswachters, bevoegde wachters) of JST (Jonge Schaarbeekenaars aan't werk) maken het mogelijk om vorming en werkgelegenheid te creëren met een antwoord aan de stedelijke behoeften.

EEN PLAATSELIJKE ACTIE voor Economie en Tewerkstelling

Economie en Tewerkstelling zijn twee sectoren die aanzienlijk van de internationale context, van de Europese, nationale en regionale strategieën afhangen. Deze constatering stelt nochtans de plaatselijke bevoegdheden niet vrij om hun verantwoordelijkheden te nemen...



Aldus sinds enkele jaren ontwikkelen wij in Schaerbeek een Gemeentepan voor Tewerkstelling. Ver van de onvruchtbare politieke conflicten, genieten onze "plaatselijke" initiatieven vrij regelmatig van de regionale steun. Europa heeft eveneens geholpen.

Het is essentieel om in onze gemeente niet-verontreinigende economische activiteiten te handhaven... Schaerbeek huisvest talrijk krachtige KMO's. Onze Dienst Economie (tel. 02 2403437) staat ter diens beschikking. In een stadsmilieu werken soms bepaalde wettelijke urbanistische of mobiliteitsverplichtingen tegen de vestiging van deze ondernemingen. Twee ondernemingscentra werden dus gecreëerd: M-Village (5600 m² gewijd aan start-ups, nieuwe diensten en technologie)

en La Lustrerie (1000 m² die voor sociaal economie en ambachten zijn gereserveerd). Het Plaatselijke Economisch Loket (Tel 02 2157329) helpt gratis om de zelfstandigen, die zich willen vestigen, en de start van kleine vennootschappen te steunen (business plan, administratieve formaliteiten, zoek naar financieringen). Elk jaar zijn er dus een vijftigtal dossiers, die met onze steun slagen. Handel en markten zijn zeer aanwezig in Schaerbeek. Zij vergemakkelijken de sociale band in de wijken. Onze dienst Middenstand (tel. 02 2443066) luistert naar hun noden. In de twee voornaamste commerciële kernen werken twee Atrium, Helmet (02 2425530) en Brabant (tel. 02 2411185). Wij werken eveneens met de verenigingen van handelaars en de VZW 'Schaerbeek la Dynamique'.

Onlangs hebben wij ons Jobhuis gelegen 46 Jeruzalemstraat uitgebreid. Een volledige uiteenzetting van de al bestaande initiatieven vindt u terug in dit speciale dossier.



M-Village

Op aanvullende wijze zorgt ons Atelier de Recherche d'Emploi (tel. 02 7359953) eveneens voor een individuele- of groepopvolging. De gemeentelijke Tewerkstellingscel ontvangt de werkzoekenden die voor ons bestuur (tel. 02 244 70 02) willen werken. Het is eveneens deze Cel die elk jaar een samenkomst werkgevers organiseert waar niet minder dan 1300 personen zijn gekomen oktober laatsleden.

De talrijke Schaarbeekse opleidingscentra, die wij ondersteunen, spelen een fundamentele rol rekening houdend met de te geringe kwalificatie van bepaalde werkzoekenden. Halfjaarlijks publiceren wij een brochure die het geheel van deze opleidingen vermeld.

Ons Plaatselijke Bureau (tel. 02 215 74 36) organiseert zelf degelijke opleidingen. Het werkt in samenwerking met OCMW en de

niet- handelsinitiatieven die onze sociale stof verrijken. Wij gebruiken eveneens de gemeenteprojecten betreffende renovatie om de vorming en tewerkstelling van jonge Schaarbeekse jongeren toe te laten.

Het spreekt vanzelf dat de hierboven vernoemde strategie op een coördinatie gebaseerd is die door het schepenschap wordt geleid en die de samenhang waarborgt. Een belangrijke link is ook nodig met andere departementen, bijvoorbeeld de scholen of stedenbouw. Een gecoördineerde benadering met andere niveaus, vooral in de huidige periode, is eveneens noodzakelijk. Schaarbeek is er een vrijwillige nemende partij van.

Etienne Noël

Schepen van Economie, Handel en Tewerkstelling.

La Maison de l'Emploi à Schaerbeek... des services et bien plus encore...

Déjà en 1997, la première Maison de l'Emploi s'ouvrait au 46 rue de Jerusalem. C'était une première à Bruxelles.

Depuis novembre 2008, elle s'est agrandie, Actiris et un Werkwinkel étant venus la renforcer... Elément important du Plan Communal pour l'Emploi mis en place à Schaerbeek, elle regroupe ainsi les différents acteurs à votre service. Et ce n'est pas fini ! La prochaine étape se prépare : nous allons encore agrandir ce lieu pour y accueillir l'Atelier de Recherche Active d'Emploi et le Guichet d'Economie Locale. Ce nouvel investissement sera réalisé grâce à un financement européen.

Actiris Schaarbeek

Actiris vous donne la possibilité d'être accompagné(e) dans votre recherche d'emploi. Vous pouvez y effectuer toutes vos démarches administratives: inscription, réinscription, demande d'attestation, changement d'adresse, Vous y trouverez aussi des offres d'emploi, des informations sur les services offerts, sur la réorientation professionnelle, la formation professionnelle, les différentes mesures de résorption du chômage. Il vous est possible de passer des tests informatisés en langue qui vous permettront, sous certaines conditions, de bénéficier de cours de langue gratuits. Permanences: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 sauf le jeudi matin et de 13h30 à 16h.

Info:

02.563.21.00. ou schaerbeek@actiris.be

La Mission Locale de Schaerbeek

La Mission propose un accompagnement individuel ou collectif (stages et ateliers) aux demandeurs d'emplois peu qualifiés qui éprouvent le besoin d'être soutenus dans leurs démarches vers une profession, une formation, ou une technique de recherche d'emploi efficace...

Bien plus que de simples conseils, il s'agit d'aider chacun à clarifier ses objectifs et de développer la confiance qu'il porte en lui. L'association lance également des opérations de préqualification ou de formation. Intéressé(e) ? N'hésitez pas à pousser la porte... Des conseillers vous écouteront, vous informe-

Un espace public numérique (EPN)

Dans le but de réduire la fracture numérique, la Mission locale met à votre disposition, en collaboration avec Fobagra, des ordinateurs connectés à Internet. Une participation de 0,30 € est demandée par impression (0,10 € pour les personnes émargeant au Cpas). L'EPN est accessible gratuitement tous les matins.

ront des différentes activités et établiront un parcours qui vous convient.

Permanences: tous les matins de 9h à 12h sauf le mercredi matin.

Info:

02.247.77.20 ou secretariat@milocs.be
ou www.milocs.be

L'Agence Locale pour l'Emploi de Schaerbeek (ALE)

Grâce au système ALE, les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, ont la possibilité de gagner un complément à leurs allocations en toute légalité.

L'ALE est accessible :

- 1) aux chômeurs complets indemnisés depuis au moins deux ans,
- 2) aux plus de 45 ans, depuis au moins 6 mois,
- 3) aux bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (inscrits comme demandeurs d'emploi) depuis au moins un jour.

En contrepartie, les utilisateurs privés ou personnes morales (asbl, écoles, petites copropriétés,...) peuvent trouver de l'aide chez eux pour des services de proximité (voir encadré).

Services de proximité proposés par l'ALE:

Jardinage, garde et accompagnement d'enfants ou de personnes âgées ou malades, pour accomplir des tâches ou formalités administratives, pour des petits travaux d'entretien, de réparation ou de peinture, pour l'aide aux devoirs, à l'organisation de fêtes, à l'animation auprès des jeunes, la garde de maison et les soins aux animaux en votre absence.

Le service "ALE" effectue également les demandes et renouvellements de Carte Activa et Convention Premier Emploi.

Inscription et permanences tous les matins de 9h00 à 12h00. Pas d'inscription les deux premiers et les deux derniers jours ouvrables de chaque mois.

Info:

02/247.77.47. ou ale1030@skynet.be

Maxinet

Département "titres-services" de l'ALE, Maxinet propose aux demandeurs d'emploi et aux allocataires sociaux peu qualifiés des contrats à durée indéterminée dans les domaines du nettoyage à domicile, lessive et repassage, préparation des repas, petits travaux de couture.

Chaque année une Bourse d'emploi qui rencontre un grand succès.



En contrepartie, Maxinet donne la possibilité aux Schaerbeekois de bénéficier des services d'une aide ménagère à domicile via le système des "titres-services".

Info:

02/247.77.54 ou ale1030@skynet.be

JST (Jeunes Schaerbeekois au Travail)

Au travers d'une expérience concrète sur des chantiers réels, l'Atelier de formation par le travail propose à des jeunes adultes faiblement qualifiés ou non qualifiés des préformations en pavage et menuiserie ainsi qu'une formation qualifiante en jardinage.

JST dispense ses formations théoriques, alliées à la pratique grâce à un encadrement professionnel.

Conditions: avoir + de 18 ans, être demandeur d'emploi.

Info:

02.247.77.58 ou jst1030@skynet.be ou www.jst1030.be

Het Jobhuis in Schaarbeek...

Reeds in 1997, begon het eerste Jobhuis in de Jerusalemstraat 46, op initiatief van het College en zijn schepen van Tewerkstelling Etienne Noël. Het was een premiere in Brussel.

Sinds november 2008, is het Jobhuis vergroot en versterkt, met de komst van Actiris en een Werkwinkel ...

Belangrijk element van het Gemeenteplan voor Tewerkstelling die in Schaarbeek is opgesteld, zij groepeerde zo dus de verschillende acteurs tot uw dienst.

En het is nog niet gedaan! De volgende stap bereidt zich voor: wij gaan deze plaats nog vergroten om er het "Atelier de Recherche Active d'Emploi" en het Plaatselijk Economisch Loket te ontvangen. Deze nieuwe investering wordt gerealiseerd met de steun van een Europese financiering.

De beschikbare diensten in de Jerusalemstraat 46, worden hierna voorgesteld:

Het PWA is toegankelijk

- 1) aan de uitkeringsgerechtigde volledig werklozen sinds minstens twee jaar,
- 2) ouder dan 45 jaar, sinds minstens 6 maanden,
- 3) aan de sociale integratie inkomentrekkers (ingeschreven als werkzoekenden) sinds minstens een dag.

Daartegenover de zelfstandige gebruikers of rechtspersonen (VZW, scholen, klein gemeenschappelijk bezit, ...) kunnen hulp bij hen vinden voor nabijheidsdiensten (zie omkaderde tekst) vinden.

De dienst „PWA“

zorgt eveneens voor de verzoeken en de vernieuwingen van Activa Kaart en Overeenkomst Eerste Werkgelegenheid voor. Inschrijving en permanentie: s' morgens van 9u tot 12u. Geen inschrijving de twee eerste en de twee laatste werkdagen van elke maand.

Info:

02/247.77.47.
of ale1030@skynet.be

De nabijheidsdiensten voorgesteld door de PWA:

Tuinieren, kindertoezicht en begeleiding, toezicht bij oude of zieke personen, om taken of

administratieve formaliteiten te vervullen, voor kleine onderhoudswerken, reparatie of verfwerk, voor een hulp voor de huistaken, feestenorganisatie, animatie bij de jongeren, huistoelicht en de zorgen aan dieren in uw afwezigheid.



Maxinet

"Dienstencheques" Departement van het PWA, Maxinet stelt aan werkzoekenden en de minder gekwalificeerde sociale uitkerings-trekkers contracten van onbepaalde duur voor, op het gebied van poetsploeg, was en strijk, bereiden van maaltijd, klein naaiwerk. Daartegenover geeft Maxinet de mogelijkheid aan de Schaar-bekenaren om van de diensten te genieten van thuishulpzorg via het systeem van de „Dienstencheques“.

Info:

02/247.77.54 of ale1030@skynet.be

Werkwinkel Brussel Noord (NL)

Bestemd voor het Nederlandstalige publiek, laat u toe om u bij Actiris en/of aan het VDAB in te schrijven, om uw professionele toekomst voor te bereiden, om een informatie over een opleiding te verkrijgen en om persoonlijke hulp bij het zoeken naar werk te ontvangen. Computer en krant staan er ter beschikking.

Info:

02/ 240.27.80. of werkwinkelnoord@tracebrussel.be



Actiris Schaarbeek

Actiris geeft u de mogelijkheid om u te begeleiden bij het zoeken naar werk. U kan er al uw administratieve stappen ondernemen: inschrijving, herinschrijving, aanvraag van attesten, adresverandering,...

U zult er eveneens werkaanbiedingen, informatie over de aangeboden diensten, over de beroepsomschakeling, de professionele vorming, de verschillende maatregelen van geleidelijke verduwining van de werkloosheid vinden. U hebt de mogelijkheid om uw taalkennis op een computer te testen en onder bepaalde voorwaarden, om van een toelating om gratis taal cursus te genieten.

Permanentie: maandag tot vrijdag van 8u30 tot 12u15 behalve donderdag voormiddag, en van 13u30 tot 16u.

Info:

02.563.21.00. of schaerbeek@actiris.be

Het Plaatselijk Werkgelegenheidsagentschap van Schaarbeek (PWA)

Dank zij het PWA systeem hebben de langdurige werkzoekenden en de sociale integratie inkomentrekkers de mogelijkheid om een complement op hun uitkeringen in alle wettigheid te verdienen.

Een numerieke openbare ruimte (NOR)

Om de numerieke breuk te verminderen stelt het Plaatselijk Bureau, in samenwerking met Fobagra, u computers ter beschikking die op Internet aangesloten zijn. Een deelname van 0,30 € per print wordt gevraagd (0,10 € voor de OCMW's begunstigen). NOR is gratis toegankelijk s'ochtend.

SENIORS

Un Noël inattendu

Nouvelle propriétaire du restaurant «El Horreo», rue Edouard Fiers 58 à Schaarbeek, Madame Arduengo, a souhaité offrir un repas de réveillon de Noël à des personnes âgées, isolées et/ou précarisées.

Mise au courant de ce projet, la conseillère communale Filiz Güles en a immédiatement averti l'échevin des Seniors, Bernard Guillaume qui a rassemblé quelques membres des centres Pater-Baudry. C'est ainsi que quelques personnes âgées ont vécu, le 24 décembre, une soirée inoubliable grâce à la générosité et à l'altruisme de cette restauratrice sympathique.



Filiz Güles et Madame Arduengo entourée de seniors réjouis

Bernard Guillaume, échevin des Seniors: Je tenais à souligner une telle initiative, tout comme l'ensemble des actions généreuses menées par nos Schaarbeekois en faveur des personnes âgées et visant à briser un certain isolement et une solitude souvent plus aiguë au moment des fêtes de fin d'année.



EXPOSITION

Le mystère Ghelderode... dévoilé à la Maison Autrique ?

Autant ses personnages étaient violents, macabres, irrespectueux, autant Michel de Ghelderode, homme timide et solitaire, était peureux et angoissé. Cet ancien fonctionnaire de l'administration communale de Schaerbeek disait aimer les hommes, mais de loin. A peine avait-il quitté la conversation d'un ami, qu'il éprouvait le besoin d'aussitôt lui écrire. Comme en témoigne la correspondance illustrée échangée avec l'artiste bruxellois Jean-Jacques Gaillard.

Dans les accès aux étages de la Maison Autrique, plusieurs de ces lettres sont montrées au public pour la première fois, faisant suite à une série d'estampes rehaussées de crayon rouge, dues elles aussi à Jean-Jacques Gaillard. Toujours au bel étage, à l'office, des études de costumes et quelques marionnettes, les premiers acteurs de ses pièces, rappellent l'importance qu'avait pour le dramaturge ce théâtre populaire.

Dans les deux chambres du second étage, le fonds prêté par la Réserve Précieuse de la bibliothèque

de l'ULB et par la Maison des Arts permet de reconstituer l'univers intellectuel du poète, en un «petit musée maniaque», qui vous dirige vers la fin de la visite, le grenier, lieu des ultimes fantômes.

Michel de Ghelderode alias Adhémar Martens

Adhémar Martens s'est inventé une biographie imaginaire pour sortir du vécu banal de petit fonctionnaire qui était le sien. Dès 1918, il publie ses premiers textes sous le pseudonyme de

"Michel de Ghelderode" (du nom d'une localité flamande) qu'il conservera toute sa carrière. A l'administration communale, on l'a déplacé de son guichet vers ce grenier où reposent toutes les affaires terminées de Schaerbeek, les dossiers morts. Et c'est là, non loin de son domicile au 71 rue Lefrancq, anarchisant sans être anarchiste, peu sage sans être fou, qu'il a écrit toute son œuvre théâtrale, dans un bureau qui aurait pu ressembler à celui de la Maison Autrique. Il meurt à Schaerbeek, le 1^{er} avril 1962.

Exposition à voir à la Maison Autrique

du 17 décembre 2008 au 30 avril 2009.

Info : 02/215 66 00 - info@autrique.be
www.autrique.be

PATRIS



L'asbl Patrimoine de Schaerbeek a 15 ans

Fondée en février 1993, l'asbl Patrimoine de Schaerbeek regroupe des bénévoles de divers horizons culturels et professionnels et œuvre à sensibiliser tous les amateurs de patrimoine à la richesse monumentale et culturelle de la commune.

Dès ses débuts, l'asbl a réuni un groupe de passionnés et s'est fait connaître par l'originalité des promenades guidées qu'elle proposait. Il s'agissait, par exemple, de parcours nocturnes qui emmenaient les amateurs de «petit patrimoine» à la découverte des vitraux d'impostes que les propriétaires d'immeubles acceptaient d'éclairer, voire de dépoussiérer pour l'occasion. Cette activité connut plusieurs éditions dans différents quartiers de la commune. Il y eut, et il y a toujours, des promenades guidées diurnes, y compris en vélo, durant toute l'année.

Cet été, en partenariat avec l'échevinat de l'urbanisme, du patrimoine et du tourisme, ce sont vingt promenades gratuites qui ont ainsi été proposées au public, séduit par la qualité et la diversité du patrimoine architectural de Schaerbeek.

L'association s'est également associée au programme schaarbeekois des Journées du Patrimoine et des Biennales Art nouveau de la Région de Bruxelles-Capitale. La variété et la qualité du bâti, en même temps que la présence de monuments exceptionnels (église royale Sainte-Marie, Hôtel communal, gare de Schaerbeek, Maison Autrique de Victor

Horta, écoles communales d'Henri Jacobs, immeubles de Gustave Strauven, Joseph Diongre, Franz Hemelsoet, ensembles Art Déco...) ont rendu ce travail de terrain toujours plus passionnant. Il s'est accompagné d'études demeures inédites sur les quartiers Huart-Hamoir et Colignon, ainsi que de la publication en 1997 et 1998 d'un périodique «Mémoires d'Ânes», présentant dans chaque livraison un thème particulier (espaces verts, reconversions, lieux de divertissement, ensembles architecturaux, concours de façades, éléments de décor, écoles communales...). PatriS a par ailleurs contribué en 2000 à la publication d'un premier guide sur Schaerbeek aux éditions CFC. L'association a assuré en 2002 l'édition d'un ouvrage de référence : «L'expansion de Bruxelles au XIX^e siècle. Naissance du faubourg de Schaerbeek : histoire et images» rédigé par Gwendolyn Denhaene, alors archiviste communal.

Deux nouvelles publications

Dans le prolongement de son quinzième anniversaire, l'asbl lance une nouvelle série de publications illustrées : «Tracés schaarbeekois».



Maison personnelle de Hemelsoet Av. Princesse Elisabeth. Photo: Voir et dire Bruxelles

Cette collection est consacrée à la mise en valeur du patrimoine, au travers des axes, chaussées, avenues, rues et places qui ont progressivement structuré l'espace urbain. Un premier volume détaille l'avenue Louis Bertrand et ses abords, tandis que le second présente le parcours reliant la place de la Reine à la place Princesse Elisabeth.

Mardi 27 janvier, une soirée anniversaire !

Ces deux publications seront présentées le **mardi 27 janvier 2009** à 20 heures à l'Hôtel communal



HARTELIJK
WELKOM OP ONS
NIEUWJAARSFEEST!

Donderdag 29 januari 2009 18-20u
Aansluitend geven we u graag een cadeau!je

LADY LINN
& her magnificent seven

Eén zangeres en zeven
muzikanten katapul-
teren je terug naar de
jaren 30 en 40 van de
vorige eeuw.
De frisse dynamiek van
Lady Linn mixt heerlijk
met dat retroswingvoel.

Om 20 u. in de
Grote Zaal van
De Kriekelaar
Graag reserveren
T. 02 245 75 22
E. dekriekelaar@vgc.be
W. dekriekelaar.vgc.be

Gallaitstraat 86 / 1030 Schaarbeek



de Schaerbeek lors d'une conférence gratuite où le patrimoine schaarbeekois sera valorisé par l'éclairage passé et le présent de l'association.

Salle des mariages - Place Colignon
Entrée gratuite : réservation souhaitée.
0476 77 65 36

Courriel: asbl.patriss@gmail.com

Renseignements

sur l'asbl, ses activités et ses publications :
0476 77 65 36



GAUCHERET

Renaissance d'une place au cœur du Quartier Nord

Le chantier d'aménagement de la place Gaucheret est terminé. Les mois de travaux en valaient bien la peine, voilà tout un quartier qui fait peau neuve.

Ce 18 décembre 2008, la nouvelle Place Gaucheret a été inaugurée par les autorités communales ainsi que par ses habitants. Une inauguration festive, une fête avant les fêtes pour célébrer la renaissance de cette partie du Quartier Nord. Que de chemin parcouru depuis les années 60 !

Photo: Frédéric Pauwels/Luna



Années 60' : la folie des grandeurs

Les promoteurs se bousculent aux abords de la Gare du Nord. Le projet politique de l'époque est de créer un centre d'affaires tant au niveau du développement des activités économiques, qu'au niveau urbanistique. En effet, le rêve dans les années 1960, était de construire à Bruxelles un centre d'affaires.

Comme New York, notre capitale voulait se doter d'un Manhattan. Et c'est dans le Quartier Nord que ce Manhattan bruxellois devait voir le jour, après bien des démolitions dont certains riverains gardent encore le souvenir.....

Années 80' : la fin du rêve américain

Derrière ces belles images de rêve américain, il y a une autre image, plus sombre, celle de la réa-

lité de l'époque : des quartiers entiers rasés, les franges les plus précarisées de la population mises à l'écart pour des tours en béton. Les années noires du Nolsisme ont fait beaucoup de tort au Quartier Nord comme à toute la commune d'ailleurs.

Aujourd'hui, grâce à une réelle volonté politique, le quartier reprend vie peu à peu. L'espace Nord retrouve un visage plus humain et plus vert, moins bétonné.

Années 90 : la Commune réinvestit le quartier

Sous l'impulsion de Bernard Clerfayt, alors échevin de l'Urbanisme et aujourd'hui bourgmestre en titre, Schaerbeek s'attelle à de grands projets : éradication des chancres, rénovation des



De heropleving van een plein in het hart van de Noordwijk

De werf op het Gaucheretplein is afgewerkt. Maandenlang werken heeft het plein een nieuw gezicht gegeven.

Op 18 december was het eindelijk tijd voor de officiële inhuldiging door de gemeentelijke autoriteiten én de omwonenden. Een feestelijk moment, net voor de eindejaarsfeesten, om de heropleving van de Noordwijk te vieren.

Korte historiek van de Noordwijk

De Jaren '60: the sky is the limit

Promotoren verdringen elkaar in de buurt rond het Noordstation. De politici kiezen voor de bouw van een zakencentrum naar het voorbeeld van Manhattan in New York.

Alhoewel uiteindelijk slechts een deel van de grootste plannen effectief gebouwd wordt, is de stedenbouwkundige en sociale impact op de Noordwijk gigantisch.

De Jaren '80:

einde van de Amerikaanse droom

Achter de gevels van de Amerikaanse droom, ligt een sombere realiteit: hele straten zijn weggeveegd, de meest kwetsbare bewoners hebben plaats moeten ruimen voor betontorens, de Noordwijk blijft achter zonder ziel. De



quartiers, réaménagement de la voirie mais aussi sauvegarde de notre patrimoine architectural et priorité donnée à la création de lieux de vie agréables. Pour le quartier Gaucheret, c'est l'époque des premières grandes stratégies et leur mise en pratique dans des plans d'action audacieux.

Un redressement urbanistique et social

L'idée de lancer un projet urbanistique dans le quartier de la place Gaucheret a émergé il y a une dizaine d'années. Jusqu'alors abandonnée par les autorités publiques, la revitalisation de la place sera mise en priorité à l'agenda politique par les pouvoirs communaux et régionaux. Le but principal des travaux visera la rénovation de tout le Quartier Nord, sa redynamisation.

Dès 2001, Christine Smeysters, échevine de l'Urbanisme et de la rénovation urbaine sous la précédente législature s'est engagée dans ce pari de redynamiser et réaménager le quartier Nord. Elle pilota les contrats de quartier et toute une série de projets de rénovation urbaine.

Au début des années 2000, la Place Gaucheret faisait partie des aménagements pris en charge par l'IBGE, dans le cadre de l'aménagement du Parc Gaucheret. Des problèmes financiers ont empêché l'IBGE de finaliser ce projet. La commune de Schaerbeek décida alors de prendre les choses en mains et consacra une partie des charges d'urbanisme générées par les Tours North Galaxy (charges d'urbanisme de l'lot 68) à la Place Gaucheret. La demande de permis fut approuvée par le Collège en décembre 2005 et le permis fut délivré par la Région en 2006.

En 2008, le chantier est lancé. Les travaux ont débuté le 5 mai de cette année et auront duré près de 7 mois. En décembre, la nouvelle place Gaucheret a été inaugurée par Cécile Jodogne, en tant que Bourgmestre faisant fonction et échevine de l'urbanisme et de la rénovation urbaine et Christine Smeysters, échevine des travaux publics.

Tous les acteurs ayant participé à la reconstruction de la Place ont été invités et se sont retrouvés pour un moment convivial. La commune de Schaerbeek avait d'ailleurs choisi d'offrir aux habitants du quartier une inauguration festive avec des animations, une fanfare et le passage du Père Noël... afin de célébrer comme il se doit ce renouveau, dans le contexte des fêtes de fin d'année.

Gaucheret, un quartier où l'on vit

De tous temps, le quartier Gaucheret a voulu se démarquer de la Manhattan toute proche, ce quartier principalement dédié aux bureaux et tours d'acier. Des logements, une crèche, des commerces, des espaces de jeux et un parc ont trouvé leur place à Gaucheret.



Et cette tendance s'accéléra en 2008.

Le quartier Gaucheret est aujourd'hui un quartier où on habite, on se déplace, on joue, on grandit, ...un quartier où l'on vit...clairement distinct des tours toutes proches.

Le visage de la Place Gaucheret a donc bien changé, celui de Schaerbeek aussi. Mais le travail n'est pas fini : la revitalisation urbanistique et sociale de nombreux quartiers est une œuvre de longue haleine qui demandera encore beaucoup de moyens humains et financiers...et de volonté politique.



Soleil du Nord

Soleil du Nord est un projet social de proximité créé au départ pour les habitants des quartiers Gaucheret et Aerschot-Progrès. Aujourd'hui, Soleil du Nord propose à tous les Schaerbeekois des réponses à leurs questions d'ordre social, psychologique ou juridique. Un accompagnement et une aide pratique sur de nombreux aspects de la vie courante est proposé aux habitants.

Info+ Soleil du Nord

Place Gaucheret 20
Tél.: 02/204.05.40
e-m@il: soleildunord@schaerbeek.irisnet.be



zwarte jaren van het Nolsisme waren voor de Noordwijk nog erger dan voor de rest van Schaerbeek. Vandaag herleeft de wijk beetje bij beetje dankzij politieke wil en de bijhorende middelen.

De Noordwijk krijgt terug een mense-

lijk gelaat.

Een stedenbouwkundige en sociale heropleving

Het idee voor een stedenbouwkundig project in de buurt van Gaucheret ontstond een tiental jaar geleden. De heropleving van het plein, tot dan aan zijn lot overgelaten, wordt een prioriteit voor zowel gemeentelijke als regionale beleidsverantwoordelijken. Het doel is de renovatie en heropleving van de volledige Noordwijk.

Vanaf 2001 neemt Christine Smeysters, tijdens de vorige legislatuur schepen van Stedenbouw en Stadsrenovatie, de uitdaging



aan. Zij trekt het wijkcontract en andere renovatieprojecten op gang.

In het begin van de jaren 2000 vonden op het Gaucheretplein verbeteringswerken plaats, op initiatief van het Brussels Instituut voor Milieubeheer (BIM). Omwille van financiële problemen kon het BIM de werken niet voltooiën, maar de gemeente nam het vervolg voor haar rekening en besliste een deel

van de stedenbouwkundige lasten gecreëerd door de bouw van de North Galaxy toren te besteden aan de heraanleg. De bouwvergunning werd goedgekeurd door het College van december 2005 en afgeleverd door het Gewest in 2006.

In mei 2008 wordt het startsein gegeven voor de werken. Zeven maanden later, eind december vond de inhuldiging plaats in aanwezigheid van waarnemend burgemeester en schepen van Stedenbouw, Cecile Jodogne en schepen van Openbare Werken, Christine Smeysters. Alle actoren die meegewerkt hebben aan de heropbouw waren van de partij. De gemeente koos bovendien voor een feestelijke inhuldiging, met animatie, fanfare én aanwezigheid van de Kersman. Vanzelfsprekend omwille van de kerstsfeer, maar ook om te onderlijnen dat er terug leven in de wijk zit.

Gaucheret, een plek waar gewoond en geleefd wordt

In 2009 is Gaucheret niet langer een wijk eenzijdig gericht op kantoren. Huisvesting, een kinderkribbe, handel, een speeltuin en een park hebben er een plaats gevonden. Vandaag is de Gaucheretwijk een plaats vol leven, waar mensen wonen, spelen, opgroeien...

Het gezicht van de wijk is dus, net als het gezicht van Schaerbeek zelf, grondig gewijzigd. Maar het werk is niet af: de stedenbouwkundige en sociale heropleving van heel wat wijken is een werk van lange adem dat, ook in de toekomst, de inzet van heel wat menselijke en financiële middelen vergt... en politieke wil.

Soleil du Nord / Noorderzon

Noorderzon is een sociaal project, oorspronkelijk opgericht voor de bewoners van de wijken Gaucheret en Aerschot-Vooruitgang.

Vandaag zijn de diensten van Noorderzon toegankelijk voor alle Schaarbekenaars met vragen van sociale, psychologische of juridische aard. Noorderzon biedt begeleiding en praktische hulp.

Info: Noorderzon

Gaucheretplein 20 – Tel : 02/204.05.40
Email : soleildunord@schaerbeek.irisnet.be



CONSEIL COMMUNAL GEMEENTERAAD

28/1, 18/2, 25/3, 29/4, 27/5, 24/6, 9/9, 30/9,
28/10, 25/11, 16/12

CONCERTS



Jeudi 22 janvier 2009

LOLLO MEIER / ANDRÉ DONNI

Jazz Station

Ch. de Louvain, 193A-195 - 1210 Bruxelles

Entrée: 10 €

Vendredi 30 janvier 2009

ZONGORA

Os à Moelle

Av. Emile Max, 153 - 1030 Bruxelles

Entrée: 10 € – Réservations :

www.osamoelle.be - 02/267.10.90

**Infos: 02/240.34.99
www.culture1030ecoles.be**

A l'initiative de Georges Verzin,
Echevin de Culture et de l'Instruction
Publique. En collaboration avec la commune
de Saint-Josse-ten-Noode

Vendredi / Vrijdag 23/01/2009 - 19h/u

ARTS RÉUNIS IX

Concert des élèves de l'Académie Instrumentale de Schaerbeek (classes de flûte traversière de Dominique Leupe et Laurence Hekster), accompagné d'une exposition d'œuvres appartenant au patrimoine communal.

Concert van de leerlingen van de Instrumentale Academie van Schaarbeek (klassen van traversière fluit van Dominique Leupe en Laurence Hekster), met een tentoonstelling van werken van het gemeentelijk patrimonium.

Maison des Arts - Huis der Kunsten

Chaussée de Haecht 147 Haachtsesteenweg

Bruxelles 1030 Brussel

Entrée/Toegang : 2 € (au profit de l'asbl

«Musique Espérance Belgique Francophone» /

Ten gunste van de vzw «Musique Espérance Belgique Francophone»)

info : 02/240.34.99

culture@schaerbeek.irisnet.be

www.culture1030ecoles.be

CONFÉRENCE

Mardi 20 janvier 2009

ANALYSE DE TUEURS EN SERIE : STOP AUX PREJUGES !

par Marina Caeyberghs

Début de la conférence à 20h00. Salle des Mariages de l'Hôtel communal, place Colignon, 1030 Schaerbeek. Le caricaturiste MOORE saisira les moments forts de la soirée.

Entrée gratuite, réservation indispensable du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

Info et réservation : 02/244.70.32 ou par courriel : mdaems@schaerbeek.irisnet.be

EXPOSITIONS

Jusqu'au 20 janvier 2009

EXPO BD : DAVID VANDERMEULEN

des originaux tirés de la bande dessinée Fritz Haber, écrite et réalisée par David Vandermeulen. Projet singulier de par sa pagination hors du commun (800 pages, cinq volumes en cours de publication aux éditions Delcourt). Cette biographie historique se penche plus particulièrement sur la question de l'identité et retrace la vie du chimiste juif allemand Fritz Haber, tour à tour bienfaiteur de l'Humanité et couronné par un prix Nobel de chimie, mais aussi père de la guerre chimique moderne, en expérimentant les premiers gaz de combat à Ypres.

Les mardis (13-19h) et jeudis (10-18h)
à la Bibliothèque Mille et Une pages,
Pl. de la Reine, 1 - 1030 Schaerbeek.
Info : Benjamin Van Loock - 02/240.32.80

LIBRES PARCOURS BRUXELLES

**Samedi 14 février 2009 à 10h30 &
Mercredi 18 février 2009 à 14h**

C'EST NOTRE TERRE !

La grande exposition sur le développement durable à Bruxelles cette année vous propose de venir voir la Terre comme vous ne l'avez jamais vue!

Tour et Taxis : Avenue du Port, 86 à 1000 Bxl.

Rendez-vous 10 minutes avant la visite

Réservation et paiement avant le 9 février

2009. P.A.F : 12 € (Ces prix comprennent

l'entrée et la visite guidée. Le nombre de

places étant limité, la réservation est

obligatoire en téléphonant préalablement

à Luc Fièvre au 02/240.34.99 à la Maison

des Arts. N° de compte de l'asbl A.M.A.S,

068-0845620-01. Mention du nom, nombre de

participants et de la date.

ATELIERS D'ÉCRITURE

**Les mercredis 21, 28 janvier
4, 11, 25 février - 4, 11, 18, 25 mars et
8 avril de 18h15 à 20h45**

ATELIERS D'ECRITURE DE FICTIONS

Dix séances consacrées à l'écriture de «formes brèves»: nouvelles, récits, pour tenter de témoigner de notre expérience d'être au monde... Dans l'atelier du mercredi, on entend des textes, des commentaires, on raconte des histoires, en faisant confiance à son observation, à son écoute, à ses projets secrets qui ne trouveront place que dans une histoire bien ficelée et qui nous embarquera là où on rêvait d'aller confusément... Dix séances pour lire et se confronter à la dynamique d'un atelier, aux textes écrits par chacun et bénéficier ainsi d'un accompagnement de manuscrit.



**Vendredi 30 janvier de 18h30 à 21h -
samedi 31 janvier de 11 à 18h et
dimanche 1^{er} février 2009 de 10h à 17h**

LES RECITS BIOGRAPHIQUES ET LA PHOTOGRAPHIE.

Nous allons en une soirée et un week-end, travailler à partir d'éléments biographiques puisés dans le patrimoine photographique familial de chaque participant. Ecrire des récits, fléchis par la fiction, arrimés aux fantômes que la photographie révèle, construire des séquences biographiques ou fictionnelles à partir de ce matériau : voilà le projet de ces trois rendez-vous.

**Les samedis de 14 à 17h : 14, 21, 28
février, 7, 14, 21, 28 mars et 4 avril :**

LA PAROLE RELATIONNELLE.

Un atelier, un accompagnement autour de la voix et de la parole relationnelle, de la prise de parole préparée ou improvisée : une stratégie, un entraînement, des répétitions.... Un atelier de travail sur la parole, la relation, la gestuelle, la lec-

ture en public, le souffle, la relaxation, la respiration et bien sûr la gestion du stress et de son équilibre émotionnel. Un atelier ouvert à tous. Aucune expérience requise n'est nécessaire.

A la Bibliothèque Mille et une pages

Place de la Reine 1 à 1030 Schaerbeek

02/240.32.80

Renseignements/inscriptions : D. Simon

86/14 avenue Paul Deschanel - 1030 Bxl

00.32.2.216.15.10 ou 00.32.477.76.36.22

daniel.simon@skynet.be

CONCERTS - SPECTACLES

Mardi 20 janvier 2009 à 18h30

Plein la Gueule

Mardi 27 janvier 2009 à 18h30

Tout ce qu' imagine la petite Marianne pour ne pas ...



Suivi, chaque soir, du partage des coups de cœur ... Une production Tahmé asbl.

A l'Estaminet de la Maison des Arts,

Chaussée de Haecht, 147 à 1030 Schaerbeek.

Infos-réservations: 02 242 92 45

tamadeleine@yahoo.fr

www.culture1030ecoles.be

Le dimanche 25 janvier 2009 dès 15h DOUBLE TICKET POUR LA BELGIQUE

2 films et un concert de Moon's Tiger

15h00 : JCVD : Un film de Mabrouk el Mechri

Avec Jean-Claude Van Damme, Karim Belkhadra, Jean-François Wolff, François Damiens

16h40 : Concert de MOON'S TIGER.

Claviériste dans divers groupes bruxellois (The Elements, Family Jammin et Hasta Village), Moon's Tiger nous présentera ses propres compositions traversées par des rythmiques jazz, soul, funk et classique.

17h00 : FORMIDABLE, un film de Dominique Standaert avec Serge Larivière et Stéphane De Groodt

18h30 : Débat animé par les cafés philo de Belgique

Bar buffet

Au Centre Culturel de Schaerbeek,
91-93 rue de Loch, 1030 Bruxelles

Tél 02-245.27.25

THEATRE

Du 3 au 21 février 2009 à 20h30

Le Papalagui

D'après Erich Scheurmann, adapté par François de Saint-Georges, mise en scène de Pietro Varrasso. Précédé de La naissance du jongleur de Dario Fo, mise en scène d'Olindo Bolzan

Au Théâtre de la Balsamine,

1, avenue Félix Marchal

1030 Bruxelles.

Tél. : + 32 2 732 96 18

Réservation : + 32 2 735 64 68



STAGES DE CARNAVAL (23 AU 27 FÉVRIER 2009)

Le service Enfance démarre les inscriptions aux stages de Carnaval le mardi 20 janvier 2009.

Pas loin de 300 places sont proposées cette année pour cette période pour les enfants de 3 à 12 ans. Les activités proposées sont variées : Sports (tennis, multisports, basket, natation et football), Psychomotricité, Cyclomotricité, Arts (danse, scrapbooking, théâtre, éveil musical), mais aussi Immersion linguistique, Initiations aux Jeux et aux Sciences.

Pratiquement : Les inscriptions débutent à 8h30 (à nos bureaux et en ligne sur notre site internet). Mardi et vendredi de 8h30 à 12h30. Jeudi sur rendez-vous. Pas d'inscriptions le lundi.

Plus d'informations:

au 02/240.30.65 – <http://www.PlaneteKids.be>



DÉMÉNAGEMENT BOUTIQUE PATRIE

La Boutique de quartier PATRIE a fermé ses portes.

Nous vous annoncerons l'ouverture prochaine d'une nouvelle boutique aux alentours du quartier DAILLY, dans le courant de l'année 2009.

Entre-temps, notre correspondante reste à votre disposition pour vous informer sur tout ce que la commune peut vous offrir (infra-structures, mobilité, écoles, bibliothèque, activités sportives ou de vacances, formations, services sociaux,...) et votre dossier continue, bien entendu, à être suivi.

Renseignements ou nouvelles demandes :

boutiquepatrie@schaerbeek.irisnet.be ou sur le GSM de la correspondante de quartier: 0496/945 802.

La Boutique REINE (11, place de la Reine) reste, quant à elle, ouverte aux heures de permanences habituelles (les mercredis de 14 à 17h, les jeudis de 9h30 à 16h et les vendredis de 14 à 17h) ou sur rendez-vous, les mardis de 9h30 à 12h et les vendredis de 18 à 19h.

SERVICE SENIORS

**Voyage à La Panne du lundi 11 mai
au lundi 18 mai 2009.**

Séjour au Parkhôtel. Chambre double 400 € / personne. Compris dans ce prix : Barbecue avec buffet froid, une soirée Espagnole, une soirée dansante, visite guidée dans le quartier, balade en petit train, Lotto bingo chaque midi.

Renseignements et inscriptions :

Service Seniors - Martine et Anissa : 02/240 33 64
AVANT LE 15 FEVRIER 2009

VOUS AVEZ DU TEMPS LIBRE, VOUS AIMEZ RENDRE SERVICE AUX PATIENTS?

**Ça tombe bien ! Les Cliniques de l'Europe cherchent des bénévoles pour le site Saint-Michel - rue de Linthout.
N'hésitez pas à nous contacter : Nadine Cogels
(Responsable volontariat)**

Info: Tél : 02/ 737 81 59 ou 02/737 81 57
ou 0476 23 74 73 (entre 9h et 17h - pas le weekend)

Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever
Jean-Pierre Vantighem
Maison Communale - Gemeentehuis
Place Colignonplein - Schaerbeek 1030 Schaerbeek
Tél.: 02 244.75.11
www.schaerbeek.irisnet.be

Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat
Nathalie Toillon (02/244.72.38)
Email: ntoillon@schaerbeek.irisnet.be
Rédacteur en chef - Hoofdredacteur
Marc Weber

INSERTION DE PUB
DANS LE SCHAERBEEK INFO
CONTACTEZ HERVÉ JOUFFROY